

Transports

Informations utiles pour faciliter vos déplacements sur le territoire

Les lignes de Bus du Réseau 67

- **ligne 230: STRASBOURG / WASSELONNE** (dessert la commune de Marlenheim)
- **ligne 233: WESTHOFFEN / NORDHEIM** (dessert Wangen, Marlenheim et Nordheim)
- **ligne 234: MARLENHEIM / BALBRONN** (dessert les communes de Marlenheim, Kirchheim, Odratzheim)
- **ligne 235: MARLENHEIM / MOLSHEIM** (dessert les communes de Marlenheim, Kirchheim, Odratzheim et Irmstett)
- **ligne 240 : SCHARRACHBERGHEIM / STRASBOURG VIA OSTHOFFEN** (dessert les communes Scharrachbergheim et Dahlenheim)

Plus d'infos sur www.ctbr67.fr

Parkings relais :

LIEUX DE STATIONNEMENT	LIGNES RESEAU 67 A PROXIMITE
Parking relais Colombe	230 / 233 / 234 / 235
Parking relais du Kronthal	230/ 233

Pour toutes autres informations, vous pouvez consulter le Site du Conseil Départemental du Bas-Rhin : <http://www.bas-rhin.fr>



Transport à la demande

Le transport à la demande est un maillon complémentaire aux autres transports publics existants (Réseau 67, TER). **Le**

Conseil Départemental du Bas-Rhin, responsable des transports collectifs routiers non urbains, a délégué cette compétence aux Communautés de Communes. Il subventionne à hauteur de 50% le déficit d'exploitation. Plusieurs services de transports à la demande ont ainsi été mis en place à travers le Département, en partenariat avec les Communautés de Communes volontaires, parmi lesquels **la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig**.

Une convention de délégation a été signée en septembre 2015 avec la Communauté de Communes La Porte du Vignoble, permettant de répondre aux besoins de déplacements des habitants des communes du **Kehlbach** (Bergbieten, Flexbourg et Dangolsheim), qui peuvent dorénavant rejoindre aisément la ville de Molsheim et les communes environnantes.

Les règles sont simples :

- une réservation au plus tard la veille par téléphone
- transport de porte à porte
- trajets réalisés au moyen de minibus ou taxis

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 17h.

Pour réserver votre trajet, **contactez Auto'com**, en charge du transport à la demande dans la Région de Molsheim-Mutzig **au 0 810 002 707** (prix d'un appel local).

La carte des transports doux



Réalisée par le **Pays Bruche Mossig Piémont** dans le cadre de son **Plan Climat**, cette carte regroupe tous les moyens de transports alternatifs à la voiture solo ainsi que des renseignements relatifs aux tarifs, aux avantages et inconvénients.

Elle est disponible auprès des communes du territoire, sur demande par téléphone au 03 88 97 39 69,

et téléchargeable sur le site du Pays BMP.

Covoiturage

☒ Mode de transport informel, le covoiturage est à la fois **économique, écologique, flexible et écologique**. Il permet d'augmenter le taux d'occupation des véhicules, aujourd'hui estimé à 1,3 personnes par voiture en moyenne.

Adopté en juin 2013, le Schéma départemental des aires de covoiturage vise à accompagner l'essor de la pratique de covoiturage grâce à la construction d'un maillage structurant d'aires de covoiturage sur l'ensemble du territoire départemental dans le but d'affirmer la volonté de développer cette pratique éco-citoyenne de mobilité complémentaire à l'utilisation des transports collectifs. Près de 1000 places de covoiturage sont désormais disponibles sur tout le département.

Sur www.covoiturage67-68.fr, site réalisé en partenariat par les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, trouvez en quelques clics un covoitureur et partagez vos déplacements !